



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENTS N^{OS} 1694-26 et 1764-01**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1694-26 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330) afin d'ajouter des interdictions de stationnement sur les rues Édouard-Lalonde et Querbes et l'avenue de la Fabrique

QUE le Règlement n° 1764-01 intitulé :

RRèglement modifiant le Règlement relatif à la gestion contractuelle n° 1764 afin d'ajouter des catégories à l'article 11.1, de modifier l'article concernant les adjudications de contrats à la suite de demandes prix ainsi que de remplacer les annexes I, II et IV

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 4 mars 2019.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce cinquième (5^e) jour du mois de mars deux mille dix-neuf (2019).

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca